



## OFFRE D'EMPLOI – CDD de 6 mois

### Animateur(trice) développement

#### Installation- Transmission

#### ■ Structure et contexte

L'association Agriculture paysanne 22 est membre de la FADEAR (Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural). Elle œuvre aux côtés de la Confédération paysanne à la mise en place et à la défense d'alternatives pour une agriculture paysanne. Elle fonctionne via un conseil d'administration composé de paysans en activité, retraités ou porteurs de projet d'installation, et d'une équipe de deux salariées.

Elle regroupe des personnes autour de la volonté de promouvoir une agriculture paysanne, c'est à dire une « agriculture qui permette à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine des produits sains et de qualité sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit également participer, avec les citoyens, à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous ».

Ses missions principales résident en la promotion de l'agriculture paysanne, l'information et la formation des paysans, l'accompagnement à l'installation-transmission. Elle mène des actions individuelles et collectives à destination des porteurs de projet d'installation et de transmission en agriculture. Elle travaille en lien avec les structures partenaires à l'échelle départementale (CEDAPA, GAB...), régionale (ARAP, Terre de Liens, FRCIVAM,...) et nationale.

#### ■ Missions

L'animateur/animatrice aura en charge en lien avec les administrateurs, la vie associative et les dossiers « Installation » et « transmission ».

##### 1/ Animation de la vie associative avec le CA et le bureau

- Organisation des conseils d'administration et réunions de bureau
- Participation aux réunions de comité départemental de la Confédération paysanne 22, appuis ponctuels aux activités syndicales
- Diffusion de l'information
- Suivi de la représentation associative

##### 2/ Accompagnement des porteurs de projet à l'installation et transmission

- Accueil et suivi individuel
- Participation au sein du parcours à l'installation : permanences au Point Accueil Installation, rendez-vous conseiller projet dans le cadre du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP)
- Organisation et animation de la formation à l'émergence « De l'idée au projet »
- Travail en lien avec les partenaires du Collectif Paysans 22 (GAB, CEDAPA, Confédération paysanne 22) sur les cafés installation transmission et sur des fermes ouvertes
- Organisation et animation de formations « S'installer en collectif : se préparer au travail à plusieurs »
- Participation au réseau transmission piloté par la Chambre d'Agriculture

##### 3/ Mise en place de formations ponctuelles

Repérage des préoccupations des adhérents et propositions de formations, montage des dossiers VIVEA

#### ■ Profil

- Formation supérieure (Bac+3 avec expérience, Bac+4/5) dans le domaine de l'agriculture, accompagnement de projet, développement rural
- Expérience souhaitée en gestion de projets, vie associative, installation-transmission agricole
- Intérêt et motivation pour l'agriculture paysanne
- Capacité en animation et ingénierie de projets. Connaissances du milieu agricole et du contexte de l'installation-transmission. Compétences rédactionnelles, maîtrise des outils informatiques. Aptitudes à travailler seul(e) et en équipe.

#### ■ Conditions

- CDD de 6 mois à temps plein (35h/sem), temps partiel (80-90 %) négociable, sur la période de novembre 2016 à avril 2017. Perspective de consolider l'emploi en CDI en fonction des financements obtenus
- Poste basé à l'espace syndical à Saint Briec (22) avec des déplacements à prévoir dans la région
- Rémunération selon la convention collective de la Confédération paysanne (1957,20 € brut/mois échelon 1 et indemnisation à 0,40 €/km)
- Permis B et véhicule
- Disponibilités exceptionnelles le soir
- Embauche souhaitée au 01/11/16 pour tuilage, au 01/12/16 au plus tard.

#### ■ Modalité des candidatures

CV et lettre de motivation à adresser **avant le 14/10/2016** (entretiens prévus la semaine du 24 au 28 octobre 2016) à :

Emmanuelle BILLARD, Présidente de l'association Agriculture paysanne 22  
93 boulevard Edouard Prigent  
22000 SAINT BRIEUC  
[agriculturepaysanne@wanadoo.fr](mailto:agriculturepaysanne@wanadoo.fr)